

Actualités de la promotion de la santé et de la prévention

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Lettre d'information n°12
Décembre 2014



Avec cette dernière lettre d'information pour l'année 2014, l'équipe de la prévention et promotion de la santé vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année!



Merci pour vos messages!

Dernièrement, nous vous demandions votre avis sur cette newsletter et l'intérêt que vous y portez. Nous tenons à vous remercier pour vos messages, remarques et encouragements à continuer d'utiliser ce moyen de communication pour vous tenir au courant des nouvelles cantonales en matière de promotion de la santé.



Faire face au risque suicidaire – formations à Neuchâtel en 2015

La problématique du suicide est complexe et entraîne de nombreuses questions. La formation "Faire face au risque suicidaire" s'adresse à tous les professionnels (de la santé et d'autres domaines) qui y sont confrontés. Elle vise à renforcer leurs compétences afin de mieux identifier, évaluer et prendre en charge ou orienter les personnes à risque de suicide.

Initialement mise en place dans le canton de Vaud, la formation sera également dispensée à Neuchâtel dès mars 2015. Dans notre canton, elle est organisée par le Centre neuchâtelois de psychiatrie, sur mandat du Service de la santé publique : [Informations détaillées](#).

Programme 2015 des petits déjeuners de promotion de la santé

Le Service de la santé publique a le plaisir de vous dévoiler le programme 2015 des petits déjeuners de promotion de la santé:

- **12 mars:** Marketing social et promotion de la santé, M. Valéry Bezençon, Professeur de marketing et directeur de l'Institut de l'Entreprise, Université de Neuchâtel
- **7 mai 2015:** Le deuil chez l'enfant, Mme Isabelle Dreyer, infirmière et animatrice, Association As'trame
- **1^{er} octobre:** La dépression post-partum, Dresse Isabelle Pinte, Médecin adjointe, Centre neuchâtelois de psychiatrie, et Mme Sabine Illide-Boulogne, Sage-femme cheffe de service, Hôpital Neuchâtelois
- **5 novembre:** La prévention du tabac, Mme Laurence Bourquin, Directrice de Vivre sans fumer et Mme Lysiane Ummel Mariani, Déléguée à la promotion de la santé

Entrée gratuite, mais places limitées. Inscription à tania.schindelholz-lette@ne.ch



Interdiction de vente du tabac aux mineurs

Dès le 1^{er} janvier 2015, la vente de produits du tabac aux mineurs sera interdite dans le canton de Neuchâtel. Ce changement, qui relève de la loi sur la police du commerce, permet de combler un vide normatif dans le canton qui jusque-là n'avait aucune restriction en la matière.

